

# La genèse d'un événement



Palais des Ducs © Daniel Proux - Mairie de Poitiers

## Le projet du Quartier du Palais

Situé en plein cœur de Poitiers, le Palais des ducs d'Aquitaine est un édifice exceptionnel, dont l'histoire est intimement liée à la figure d'Aliénor, duchesse d'Aquitaine puis reine de France et d'Angleterre.

Sa grande salle d'apparat et la Tour Maubergeon en font un des monuments majeurs de l'architecture civile médiévale française.

Après son acquisition par la Ville de Poitiers à l'Etat et au Département de la Vienne, l'édifice va, dans un premier temps, faire l'objet de fouilles et de recherches, afin de mieux connaître et comprendre son histoire. Il sera ensuite rénové pour accueillir des manifestations et projets culturels, patrimoniaux, urbains, architecturaux, commerciaux ou encore touristiques. Pour Poitiers, ville jeune et universitaire, le Palais pourrait devenir demain un lieu de rencontres et de partage entre artistes, créateurs, chercheurs et les publics les plus larges.

Pendant 6 mois, à travers plusieurs Rendez-vous des idées organisés dans le centre-ville, dans les quartiers et dans les communes de Grand Poitiers, les publics ont pu donner leurs avis et suggestions sur les futurs usages du Palais : espace d'exposition, lieu de débats, salle de jeux, living lab, salle de concerts, tiers-lieu pour les entreprises,

<https://www.traversees-poitiers.fr/traversees-kimsooja/la-genese-dun-evenement?>

cabinet de curiosité, salon de lecture, gaming room, café, restaurant et même hôtel...  
L'imagination est au pouvoir pour inventer le devenir de cet édifice majeur !

Au-delà du Palais des ducs d'Aquitaine, c'est tout le quartier autour de l'édifice qui est concerné par le projet. Comme il y a 30 ans, le Palais va être de nouveau traversant, mais aussi contournable par des jardins et des voies aujourd'hui inaccessibles à la population. Ce décroisement permettra un cheminement naturel et sans obstacle de la gare vers le quartier cathédral : cet ensemble constitué du Musée Sainte-Croix, du Baptistère Saint-Jean et de la Cathédrale Saint-Pierre verra la naissance d'une troisième place structurante pour Poitiers.

Comme en témoigne Henri Loyrette, ancien président-directeur du Musée du Louvre et co-président du Comité de pilotage du Projet du Quartier du Palais, l'idée n'est pas seulement de mettre en valeur des monuments, mais de considérer un territoire tout entier pour mieux en révéler les richesses et les secrets.

Afin de mettre en mouvement ce projet et célébrer la nouvelle ère qui s'ouvre pour le Palais, enfin offert au public, la Ville de Poitiers a décidé de créer un nouvel événement artistique et culturel dans la ville : Traversées, dont la première édition aura lieu du 12.10.2019 au 19.01.2020

Pour cette édition inaugurale de Traversées, et sur proposition des directrices artistiques Emma LAVIGNE et Emmanuelle DE MONTGAZON, une carte blanche est proposée à l'artiste sud coréenne Kimsooja, invitée à venir habiter sensiblement et symboliquement la ville.

## **Traversées, l'acte fondateur du Projet du Quartier du Palais**

L'événement Traversées / Kimsooja est l'acte fondateur du Projet du Quartier du Palais, projet patrimonial, culturel et urbanistique au long cours, dont la réalisation devrait s'étendre sur 10 ans.

En attendant que les mutations architecturales, patrimoniales et urbaines soient achevées, Traversées / Kimsooja propose pendant 3 mois une (re)découverte des lieux emblématiques de Poitiers par des propositions artistiques contemporaines pluridisciplinaires, d'ici ou d'ailleurs, qui dialoguent avec le patrimoine exceptionnel de la ville.

Avec Traversées / Kimsooja s'ouvre une nouvelle ère pour le Palais, enfin offert aux publics.

**TRAVERSÉES**  
POITIERS

Atelier du Palais - Point Information  
8 rue des Grandes Ecoles 86000 Poitiers

Horaires : Du mardi au dimanche de 11h à 18h.

<https://www.traversees-poitiers.fr/traversees-kimsooja/la-genese-dun-evenement?>

# Partenaires



RÉGION  
**Nouvelle-  
Aquitaine**



**GRAND POITIERS**  
Communauté urbaine  
grandpoitiers.fr